

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2024

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Date de convocation : 14/05/2024
Nombre de membres élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de procuration : 1

Membres présents :
Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès,
MM BAUMANN Jean-Marie, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, IBACH Patrice, JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe

Membre absent excusé et non représenté : Mme TRETZ Maïté

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mr HABERKORN Christophe a donné procuration à Mr STRAUDEL Jean-Philippe

Secrétaire de séance :
Mme Marie-Christine HARDOUIN

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. Rétrocession anticipée du bâtiment 23 grand'rue
6. Travaux : chauffage du foyer ; travaux de gravillonnage ; travaux route de Colmar
7. Charte bibliothèque
8. Nomination d'un estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier
9. Elections européennes du 9 juin 2024 : bureau de vote
10. Journée citoyenne
11. 80^{ème} anniversaire de la Libération
12. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Marie-Christine Hardouin est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (DEB-21-05-24-01)

Mr Jean-Philippe Strauel s'interroge sur les raisons de la signature du protocole. En effet, le compte-rendu transmis aux conseillers municipaux en version papier ne correspond pas au compte-rendu version PDF transmis aux conseillers pour avis avant sa signature (point relatif au terrain de football). Mr Jean-Philippe Strauel a transmis un courriel sollicitant des informations quant aux modifications effectuées mais aucune réponse ne lui a été donnée.

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 21 mai 2024

Mme Agnès Simler indique qu'elle passe presque journalièrement à la mairie et qu'elle signale directement ses modifications à la secrétaire.

Mr le Maire signale qu'il a effectivement modifié ce point pour y ajouter quelques informations et précisions sur le déroulement de la réunion, dans le but d'informer plus complètement les conseillers qui n'étaient pas présents.

Ce sont des informations factuelles qui ne modifient en rien ce qui a été dit lors de cette réunion et qui ne remettent pas en cause le protocole, je ne vois pas comment quelqu'un n'ayant pas participé à la réunion peut donner son avis sur la formulation de ce compte rendu.

Plusieurs conseillers signalent que le protocole signé en présence des représentants de la Préfecture ne sert donc à rien.

Mr Jean-Philippe Strauel indique qu'il a signalé à plusieurs reprises des modifications qui n'ont jamais été prises en compte.

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis au vote : **7 pour, 5 contre et 2 abstentions.**

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- 11 avril : assemblée générale de la Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin qui s'est déroulée à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim. Mr le Maire informe le conseil municipal du déroulement des Foulées de la Ligue le 9 juin prochain. Il indique que Mr Bernard Strauel a transmis le résultat de la collecte de l'année 2024 qui a permis de récolter 6134 Euros en hausse par rapport à l'année passée. Mr le Maire remercie les quêtés bénévoles et les généreux donateurs.
- 12 avril : assemblée générale du Crédit Mutuel des 9 Ecus
- 12 avril : assemblée générale du comité de jumelage Grussenheim-Seyches au cours de laquelle les cartes de membres ont été proposées
- 14 avril : mariage de Mr Yannick Hartmann et Mme Laura Pierrard
- 17 avril : conférence des maires de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) à laquelle a participé Mme Agnès Simler
- 18 avril : réunion au conseil départemental relative au projet mémoriel entre le Lot et Garonne et le Haut-Rhin dans le cadre du 85^{ème} anniversaire de l'évacuation des alsaciens vers le Sud-Ouest. Ces commémorations se dérouleront du 4 au 7 juin prochains. Mr Laurent Schönstein y a également participé.
- 24 avril : déplacement à Paris pour représenter le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) et accompagner la délégation du SMICVAL (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde) pour remettre un manifeste contre le suremballage plastique au directeur de Coca Cola France.
- 25 avril : passation de commandement de la 2^{ème} Compagnie du Régiment de Char de Combat à Reims entre le Capitaine Thibaut Desseigne et le Capitaine Etienne Bressart
- 30 avril : rencontre avec Mr Krakenberger de la Région pour discuter des subventions pouvant être sollicitées dans le cadre des différents projets
- 1^{er} mai : Bluamamarik. Mr le Maire remercie toutes les personnes qui y ont participé. Plusieurs conseillers regrettent le peu de personnes présentes pour le rangement.
- 2 mai : rendez-vous avec Mr Adrien Rauch, d'European Homes par rapport au projet d'aménagement au lieu « Oben Am Dorf »

- 2 mai : rencontre avec Mr Wehrey de l'entreprise Torregrossa par rapport aux travaux de voirie route de Colmar
- 8 mai : cérémonie commémorative de la Victoire 1945 en présence d'une trentaine de personne et de Mme Blandine Cruchant dont le frère de son grand-père est tombé à Grussenheim. Cette dernière a déposé la gerbe avec Mr le Maire, Mme Agnès Simler et Mr Louis Heitzler.
- différentes réunions du bureau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- 14 mai : réunion du comité de gestion
- 15 mai : livraison de pellets
- 15 mai : réunion du conseil de communauté de la CCRM à Elsenheim avec Mme Agnès Simler, suppléante
- 16 mai : rendez-vous avec un candidat pour le remplacement de Mr Téléphore Dietsch
- 16 mai : réunion de la commission communale du fleurissement
- 16 mai : réunion de la commission de contrôle des listes électorales

Madame Agnès Simler a participé aux réunions suivantes :

- 18 avril : assemblée générale de l'Office du Tourisme du Grand Ried (fonctionne grâce aux subventions des EPCI, la masse salariale représente 71 % du budget -, mise en place de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2025, organisation du vélo gourmand en septembre)
- 23 avril : Comité Social Territorial de la CCRM qui s'est déroulé à Grussenheim
- 25 avril : réunion relative à la signature d'une charte du partenariat entre le réseau des médiathèques du Ried et les bibliothèques du territoire
- 29 avril : commission de la commission « communication mobilité et habitat » de la CCRM
- 13 mai : commission communale « Journée citoyenne »
- 16 mai : réunion de la commission communale du fleurissement

Madame Estelle Brault-Peluzzi informe qu'elle s'est excusée pour l'assemblée générale du RAI (Réseau Animation Intercommunal) du 9 avril 2024 en raison de la tenue de la réunion du conseil municipal au même moment.

Elle a assisté à la réunion générale d'information organisée par l'Association du Maire du Haut-Rhin à Westhalten le 20 avril (Intervention du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, plan de lutte contre le frelon asiatique dans le Haut-Rhin, présentation des activités de l'association Rêves). Cette dernière avait été soutenue lors d'un marché de Noël.

Mr Jean-Marie Baumann a participé, le 21 mai, à l'après-midi organisé par le PETR dans le cadre de la révision du SCoT de Sélestat et sa Région sur le thème des différentes formes de densification.

Mr Jean-Philippe Strauel a participé le 2 mai à une réunion organisée par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) dans le cadre des propositions des animations pour le 85^{ème} anniversaire de l'évacuation des alsaciens vers le Sud-Ouest.

4. URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATIONS PREALABLES, CERTIFICATS D'URBANISME)

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 21 mai 2024

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur HOLLER GERARD 12 RUE D ALSACE 68320 GRUSSENHEIM	RUE D ALSACE la mise en place de 14 panneaux photovoltaïques

DECLARATION PREALABLE

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur et Madame HOLLER Martine et Gérard 12 RUE D'ALSACE 68320 GRUSSENHEIM	12 RUE D ALSACE la mise en place d'une clôture

CERTIFICAT D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
SCP Patricia SCHILLING - Emmanuelle WENDLING 19 rue Lovisa 67000 STRASBOURG	1 IMP DU NOYER
SCP Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG 3 Porte du Miroir 68050 MULHOUSE	11 GR GRAND RUE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre de la vente de la parcelle sise section 3 n° 65 d'une surface totale de 7 ares 95.

LOTISSEMENT « LES NOYERS »

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de compléter la délibération du 8 février 2022 relative à la rétrocession des équipements communs du lotissement « Les Noyers » à la commune en indiquant que la rétrocession s'effectuera à l'euro symbolique et qu'elle concerne les parcelles cadastrées : Section 33 N° 184/44 « Impasse du Noyer » avec 1,04 are et Section 33 N° 190/44 « Ueber die Elsenheimerstrasse » avec 9,31 ares.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles Section 33 N° 184/44 « Impasse du Noyer » avec 1,04 are et Section 33 N° 190/44 « Ueber die Elsenheimerstrasse » avec 9,31 ares.

PROJET ZONE IAUa « OBEN AM DORF »

Mr le Maire indique que le projet avance et que des changements sont intervenus en raison de l'accord de participation au projet d'un propriétaire auparavant réticent. De ce fait, l'accès au projet d'aménagement sera réalisé par la rue des champs et non par le chemin de

l'association foncière. Le plan en cours de finalisation sera présenté ultérieurement. Il est prévu une quarantaine de logements.

5. RETROCESSION ANTICIPEE DU BATIMENT 23 GRAND'RUE (DEB-21-05-24-02)

Mr le Maire rappelle que le rachat anticipé à l'EPF (Etablissement Public Foncier) a été inscrit au budget 2024 tout comme différents travaux.

Ce rachat au premier semestre 2024 ne permettra pas de réaliser l'intégralité des autres travaux prévus.

Mr le Maire résume l'entretien qu'il a eu avec Mr Krakenberger de la CeA par rapport aux subventions susceptibles d'être allouées à la commune.

Il rappelle qu'une somme de 100 000 €uros peut être allouée à la commune jusqu'en 2025 au titre du Fonds Communal Alsace. La subvention sera calculée en prenant en compte les co-financements possibles (le taux maximum d'aides publiques est plafonné à 80 % pour les personnes publiques en application du Code Général des Collectivités territoriales).

Trois dossiers maximum pourront être soutenus par porteur de projet, sur la période 2022-2025, dans la limite de 100 000 € d'aides cumulées. Le dossier déposé devra comporter un avant-projet détaillé ou un devis estimatif détaillé.

Ce fonds peut être utilisé pour des travaux de voirie et les bâtiments. Une subvention de 36 % peut être allouée pour les travaux de voirie (gravillonnage et trottoirs route de Colmar), pour le remplacement du chauffage du foyer et pour le remplacement des fenêtres du Foyer. Le remplacement de la chaudière du Foyer peut également bénéficier d'une subvention maximale de 50 % de la Région au titre du programme CLIMAXION.

L'encaissement des subventions étant décalé, Mr le Maire indique que tous les projets prévus au budget ne peuvent pas être réalisés en même temps afin de pouvoir maintenir un fonds de roulement correct.

Lors de l'assemblée générale de l'EPF, Mr le Maire a appris que cet organisme peut prendre en charge les dépenses relatives aux diagnostics obligatoires (plomb, amiante, diagnostic de performance énergétique, ...) et que si un projet est envisagé dans une maison avec une architecture patrimoniale, le coût de son rachat peut être diminué au travers d'une aide versée par l'EPF. Le projet et la destination de la maison sise 23 grand'rue n'étant pas encore défini à ce jour, Mr le Maire propose de décaler le rachat anticipé de la maison à la fin de l'année. L'EPF a émis un accord pour ce décalage.

Mr le Maire précise qu'un rendez-vous est fixé avec Mme Schlichter de la direction Culture et Patrimoine de la CeA le 13 juin prochain pour un avis technique sur la maison.

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter ce point à une séance ultérieure et de décaler le rachat du bâtiment étant précisé que le conseil d'administration qui doit également délibérer sur la rétrocession anticipée se réunira en septembre et décembre 2024.

6. TRAVAUX : CHAUFFAGE DU FOYER ; TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE ; TRAVAUX ROUTE DE COLMAR (DEB-21-05-24-03)

Mr le Maire présente les données chiffrées des devis retenus et des subventions pour les différents travaux d'investissement inscrits au budget :

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Subvention CeA 36 %	Subvention max. Région 50 %	FCTVA	Reste à charge pour la commune
Remplacement de la chaudière du Foyer	34 622,80 €	41 547,36 €	12 464,21 €	17 311,40 €	6 432,36 €	5 339,39 €
Remplacement des fenêtres et volets roulants Foyer	16 690,71 €	20 028,85 €	6 008,66 €		3 100,87 €	10 919,33 €
Gravillonnage (rue des Vosges, du Ried, de la Libération)	39 022,67 €	46 827,20 €	14 048,16 €		7 249,79 €	25 529,25 €
Route de Colmar (puits perdus et trottoirs)	37 315,50 €	44 778,60 €	13 433,58 €		6 932,62 €	24 412,40 €
	127 651,68 €	153 182,01 €	45 954,60 €	17 311,40 €	23 715,64 €	66 200,37 €

Mr Jean-Marie Baumann demande si une étude a été réalisée pour la mise en place d'une pompe à chaleur eau-eau qui présente beaucoup d'avantages. Mr le Maire indique qu'une telle installation est plus compliquée pour une salle communale. Le dossier de subvention est en cours auprès des services de la Région et personne n'a fait de remarque par rapport au type de chauffage retenu.

Mr Patrice Jaegler relève que des travaux sont réalisés route de Colmar où les constructions sont récentes alors qu'à d'autres endroits du village, des habitants attendent depuis plusieurs années des aménagements.

Mme Agnès Simler rappelle qu'il avait été convenu que les travaux de gravillonnage devaient être réalisés en deux fois (en 2023 et 2024). Afin de ne pas perdre le bénéfice des travaux effectués l'an passé, le gravillonnage doit être réalisé cette année.

Mr le Maire indique que les travaux de gravillonnage permettent de sauvegarder la structure de la rue plus longtemps. Les travaux réalisés dans la grand'rue et de la rue de la paix il y a quelques années en témoignent.

Mr Patrice Jaegler signale que la rue des abeilles est inondée en cas de forte pluie et qu'un aménagement pour l'évacuation des eaux pluviales serait nécessaire.

Mr le Maire rappelle que d'autres rues sont également inondées en cas de fortes pluies. Au niveau de la route de Colmar, des travaux effectués suite à l'aménagement de la cour de la micro-crèche ont entraîné une déviation de l'écoulement des eaux pluviales qui provoquent des désordres devant être réglés d'urgence.

Après discussion et vote, le conseil municipal par **13 voix pour 1 abstention** :

- autorise Mr le Maire à l'effet de signer les devis des différents travaux listés dans le tableau ci-dessus,
- approuve les plans de financement
- autorise Mr le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la Région et de la CeA

Une réunion pour la mise en place du partenariat entre le réseau des Médiathèques du Ried et les bibliothèques du territoire a eu lieu le 25 avril en présence de Mmes Agnès Simler, Marie-Christine Hardouin et Marie-Odile Bleu, animatrices de la bibliothèque, Amandine Ehrhart, Présidente du GJG, Aurélie Balga, directrice du réseau des médiathèques du Ried et Charène JOUAN-INVERARDI de la Bouilloire, MM Christophe Knobloch, vice-Président de la CCRM, Bertrand Atzenhoffer, Directeur Général des Services de la CCRM.

Depuis 2021, un travail préparatoire a été mené par le Réseau des Médiathèques du Ried (CCRM) avec toutes les bibliothèques du territoire (bibliothèques de Grussenheim, Mackenheim, Ohnenheim et Schoenau) dans l'objectif de créer un partenariat, dans le cadre notamment du Contrat Territoire Lecture (CTL), signé par la CCRM avec la DRAC. Grâce à l'implication de l'ensemble des mairies et la mobilisation des équipes de bénévoles et salariées, cela s'est déjà concrétisé, entre autres, par la création d'un programme commun pour les Nuits de la lecture, chaque année au mois de janvier.

Le partenariat proposé vise à renforcer l'offre de lecture publique sur le territoire de la Communauté de Communes, en s'appuyant sur l'important service de proximité que représente les bibliothèques communales.

Présentation du partenariat :

Les 4 éléments incontournables du partenariat sont les suivants :

- Un même logiciel pour la circulation des documents et des lecteurs : c'est-à-dire une carte unique, gratuite, pour les lecteurs, qui pourront emprunter dans toutes les bibliothèques participantes au réseau ; et un logiciel commun qui permettra l'accès, pour les équipes des bibliothèques et pour les habitants, à l'ensemble des catalogues
- Une navette pour la circulation des documents : à la demande pour les réservations, mais aussi pour rendre les documents empruntés indifféremment dans les bibliothèques participantes
- Des supports de communication communs : site Internet, guide du lecteur, dépliant des animations
- Des animations partagées : dans la continuité des Nuits de la lecture et de Partir en livre

Il est important de préciser ce que le partenariat n'est pas, c'est-à-dire ce que chaque bibliothèque conserve :

- La propriété de son fonds (fonds actuel et acquisitions à venir)
- La gestion des locaux et du personnel
- Les animations hors évènements communs

Rédaction de la charte :

Des temps de travail en commun ont permis de rédiger une charte, listant les engagements de chaque partie et établissant une base de fonctionnement du futur partenariat. La charte est maintenant proposée aux communes et associations concernées, pour signature. Les bibliothèques qui s'engagent dans le processus bénéficieront ensuite du prêt du matériel informatique nécessaire et de l'accès au logiciel commun, investissement pris en charge par la CCRM.

Le contenu de cette charte pourra évoluer dans le temps et ne fige pas un fonctionnement qui resterait définitif, mais permet de fixer les engagements pour la création de ce partenariat.

Mise en place du partenariat :

Elle sera à nouveau soutenue par un deuxième CTL qui sera signé par la CCRM.
Les engagements de la bibliothèque pour cette mise en place sont détaillés dans la charte (partie 1- b.), et comprennent une base de fonctionnement qui devra déjà être en place (ou en cours), et des engagements pour garantir le bon fonctionnement du partenariat par la suite.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Approuve la charte du partenariat jointe à la présente délibération
- Autorise Monsieur le Maire à signer la charte de partenariat
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente charte

8. NOMINATION D'UN ESTIMATEUR DE DEGATS DE GIBIER AUTRE QUE SANGLIER (DEB-21-05-24-05)

Mr Joseph Meyer qui était estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier dans la commune de Grussenheim a cessé sa fonction. Pour le remplacer, Mr le Maire propose Mr Joseph Koehly qui n'est plus garde-chasse dans la commune et qui a émis son accord pour occuper cette fonction.

Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme Mr Joseph Koehly en tant qu'estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

9. ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024 : BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote pour les élections européennes qui se dérouleront le dimanche 9 juin est constitué comme suit :

de 8 heures à 10 heures	Estelle Brault-Peluzzi ; Christophe Haberkorn ; Patrice Jaegler
de 10 heures à 12 heures	Agnès Simler ; Laurent Schwein
de 12 heures à 14 heures	Jean-Marie Baumann ; Marie-Christine Hardouin ; Sandrine Muller
de 14 heures à 16 heures	Jean-Philippe Strauel ;
de 16 heures à 18 heures	Gérard Blatz ; Martin Klipfel ; Laurent Schönstein

Un appel sera lancé par mail aux associations du village, puis si besoin sur l'application Intramuros pour trouver des personnes pour compléter le bureau de vote.

10. JOURNEE CITOYENNE

La journée citoyenne se déroulera le samedi 22 juin 2024 de 7 heures à 13 heures.

Une réunion de préparation a eu lieu le 13 mai 2024.

Mme Agnès Simler remercie toutes les personnes qui ont répondu favorablement pour la distribution des tracts pour annoncer la journée citoyenne et le marché aux fleurs.

Différents travaux sont prévus : espaces verts, nettoyage de l'Eglise, peintures diverses, peinture de sujets en bois, réfections et entretiens divers. Mr le Maire évoque également des travaux au niveau du local de pellets et des sanitaires de l'école rue des Vosges.

Mr Gérard Blatz signale qu'un nettoyage du grillage à proximité du terrain de football du côté de la route départementale serait nécessaire.

Une réunion avec les responsables de chantier est prévue le 3 juin. Chaque responsable de chantier informera son équipe des diverses modalités.

Mr Jean-Marie Baumann propose de nettoyer les différentes stèles en vue du 80^{ème} anniversaire de la Libération en janvier prochain.

Mme Estelle Brault-Peluzzi informe de la tenue d'un tournoi organisé par le Football Club de Grussenheim le week-end du 22 et 23 juin prochains.

11. 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Les cérémonies commémoratives du 80^{ème} anniversaire de la Libération débiteront au mois de juin prochain.

Mr le Maire et Mr Gilbert Dietsch, porte drapeau se rendront à de Saint Martin de Varreville début août pour participer au premier rassemblement National des communes de la Voie de la 2^{ème} D.B. organisé par la municipalité de Saint Martin de Varreville en partenariat avec la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.

Mr le Maire précise que des cérémonies plus importantes seront organisées pour cet anniversaire. Il propose de créer une commission communale pour préparer ces cérémonies commémoratives. Seront membres Mr le Maire, Mmes Agnès Simler, Estelle Brault-Peluzzi, Messieurs Laurent Schönstein, Jean-Marie Baumann, Gérard Blatz et Jean-Philippe Strauel. Cette commission est ouverte aux habitants qui le souhaitent. Une information sera publiée sur l'application Intramuros.

Une réunion de la commission est fixée au 11 juin 2024 à 20 heures en mairie.

Mr Jean-Marie Baumann suggère de lancer un appel aux habitants pour solliciter des photos anciennes.

Mr Ketterlin de Porte du Ried-Holtzwihr propose l'édition de cartes postales pour marquer ce 80^{ème} anniversaire au prix de 150 € les 500 cartes. Ce point sera discuté en commission.

Mr le Maire fait part de la carte de remerciement de la famille de feu Mr Roger Doré.

12. DIVERS

- **AFUa Les Vergers** : Le dossier a été déposé en Préfecture. Un courrier informe le président de l'AFUa que le projet est compatible avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Quelques

ajustements sont à discuter. Mr le Président de l'AFUa et Mr Roth, géomètre, feront un retour.

- **Piste cyclable** : Mr Jean-Philippe Strauel demande s'il y a des avancées dans le dossier de la piste cyclable entre Grussenheim et Jebnheim. Mr le Maire indique qu'il n'y a pas de nouvelles depuis la dernière séance.
 - **Espace sans tabacs** : Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle que l'inauguration de l'espace sans tabacs devant l'école se déroulera le vendredi 28 juin 2024 à 17 heures 30. Seront conviés : les élèves et leurs parents, le Docteur Patrick Strentz, Président de la Ligue contre le cancer, Mr Bernard Sacquépée, administrateur de la Ligue, Mr Bernard Strauel et les quêtesurs bénévoles de la commune, les habitants.
 - **Terrain de football** : Aucune avancée connue à ce jour
 - **Chutes d'arbres** : Mr le Maire a été interpellé sur la chute d'arbres au niveau de la forêt appartenant au consistoire. Mr le Maire prendra contact avec Mr Sommer, responsable du Consistoire protestant de Colmar.
 - **Gestion du Foyer** : Mme Agnès Simler souhaite évoquer la gestion du Foyer. Mme Estelle Brault-Peluzzi a pris la décision de ne plus s'occuper de sa fonction de gestion du foyer en juin 2023. Cette décision était due, d'après elle, au manque de soutien de l'équipe municipale dans sa tâche, en particulier lors du vol d'extincteurs, c'est madame Estelle Brault Peluzzi qui avait dû porter plainte à la gendarmerie de Jebnheim. Depuis, c'est Mme Agnès Simler qui assure cette dernière alors que c'est Mme Estelle Brault-Peluzzi qui en a la délégation pour laquelle elle perçoit des indemnités. Cette fonction prend beaucoup de temps et Mme Agnès Simler souhaite que les indemnités de fonction soient revues. Mme Agnès Simler a demandé si une autre personne voulait s'occuper de la gestion du foyer : personne ne s'est porté volontaire.
- Fleurissement** : Mr Gérard Blatz signale qu'une partie du fleurissement a été plantée par Mr Téléphore Dietsch et lui-même. Des bacs réalisés par ses soins ont été mis en place au niveau du rond-point. Les suspensions au niveau des lampadaires ont été mises en place avec l'aide de Mr Roland Simler. Mr Jean-Philippe Strauel indique qu'il faudrait éviter de planter des fleurs qui nécessitent de nombreux arrosages tels que les suspensions. Des communes environnantes font le choix de planter des plantes grasses peu gourmandes en eau. Mr Gérard Blatz rappelle que le géranium est une plante régionale et peu rester plusieurs jours sans eau.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 9 juillet 2024 à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 00.



Le Maire,

Martin KLIPFEL

La secrétaire de séance,

Marie-Christine HARDOUIN

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.